



ORGANE INTERNATIONAL DE CONTRÔLE DES STUPÉFIANTS



# Rapport 2023

## Dossier de presse

### EMBARGO

---

Respectez la date de publication :  
Ne pas publier ou radiodiffuser avant  
le mardi 5 mars 2024, à 11 heures (HEC)

---

### ATTENTION





Pour information seulement — document sans caractère officiel

## MESSAGE DU PRÉSIDENT

L'année 2023 a été marquée par des catastrophes naturelles et des situations d'urgence dues aux changements climatiques et à des conflits, qui ont entraîné des besoins humanitaires aigus en médicaments contenant des substances placées sous contrôle international. L'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) a exhorté les gouvernements à assurer une disponibilité internationale sans entrave de ces médicaments, par l'application de procédures de contrôle simplifiées dans ce type de situations.

Le Rapport annuel de l'OICS pour 2023 présente une analyse de la disponibilité mondiale des stupéfiants et des substances psychotropes à des fins médicales et scientifiques, laquelle se caractérise par des disparités régionales persistantes dans la consommation d'analgésiques opioïdes destinés au traitement de la douleur. Cette situation s'explique en partie par le fait que les pays n'évaluent pas avec précision leurs besoins médicaux en ces substances, dont beaucoup sont des médicaments essentiels. Les niveaux de consommation de morphine abordable dans les régions autres que l'Amérique du Nord et l'Europe sont insuffisants pour répondre aux besoins médicaux. L'OICS aide les États Membres à améliorer leurs évaluations et, par là même, la disponibilité des substances soumises à contrôle qui sont destinées à des fins médicales, scientifiques et industrielles, grâce à son programme d'apprentissage INCB Learning.

En ce qui concerne l'offre illicite de drogues, la culture illicite du pavot à opium et la production d'héroïne ont connu un recul spectaculaire en Afghanistan. Des moyens de subsistance alternatifs doivent être proposés aux agriculteurs concernés, qui n'ont pas forcément d'autres sources de revenus. Il conviendra de suivre de près l'évolution des marchés illicites mondiaux, en particulier la grave menace sanitaire que représente le potentiel remplacement de l'héroïne par des opioïdes synthétiques très puissants.

L'OICS s'est concentré sur la lutte contre le trafic de drogues synthétiques et de leurs précurseurs. Pour s'attaquer à la menace mondiale que ces substances représentent pour la santé publique, il a lancé de nouvelles initiatives s'inscrivant dans le cadre de son programme relatif au contrôle des précurseurs et de son Programme mondial d'interception rapide des substances dangereuses (GRIDS). L'objectif est de prévenir le détournement de produits chimiques et d'équipements destinés à la fabrication illicite de drogues et de soutenir les partenariats public-privé pour empêcher que l'industrie chimique, les services Internet et les services postaux/de messagerie ne servent au trafic de nouvelles substances psychoactives et d'opioïdes synthétiques non médicaux. On trouvera de plus amples détails sur les tendances et les initiatives récentes en matière de précurseurs chimiques dans le Rapport sur les précurseurs pour 2023.





Pour information seulement — document sans caractère officiel

Le chapitre thématique du Rapport annuel pour 2023 est consacré au rôle d'Internet, notamment des médias sociaux, dans le trafic et l'usage de drogues. Il met en avant les difficultés que posent les technologies de chiffrement et les questions juridictionnelles, ainsi que l'exploitation des plateformes de commerce électronique légitimes, dans la lutte contre le trafic de drogues en ligne. L'OICS s'inquiète du fait que les plateformes de médias sociaux sont de plus en plus utilisées pour la vente de drogues, y compris auprès des enfants, mais il appelle en même temps l'attention sur les possibilités qu'offrent ces médias et Internet en matière de prévention, de sensibilisation et d'amélioration de l'accès aux services de traitement. Parmi les mesures qu'il recommande aux gouvernements de prendre figurent la coopération avec le secteur privé et la participation à ses propres activités opérationnelles, qui permettent aux autorités du monde entier d'échanger des informations en temps réel afin d'empêcher que des substances très puissantes ne parviennent au public.

La protection de la santé et du bien-être est au cœur des traités internationaux relatifs au contrôle des drogues. Dans son rapport, l'OICS passe en revue le fonctionnement du système international de contrôle des drogues, y compris le soutien qu'il apporte aux États Membres pour améliorer l'application des traités et promouvoir la santé et le bien-être.

L'OICS a repris ses missions dans les pays au cours de l'année écoulée, et il a eu le plaisir de collaborer avec les Gouvernements du Canada, de Chypre, des États-Unis, du Kirghizistan et de l'Uruguay, et de rencontrer des représentants et représentantes de la société civile de ces pays. Il se réjouit à la perspective de poursuivre ce dialogue avec les États Membres, notamment dans le contexte de l'examen à mi-parcours, par la Commission des stupéfiants, en mars 2024, de la mise en œuvre des engagements pris en matière de politique de lutte contre la drogue, et dans le cadre de la réalisation des objectifs de développement durable.

L'année 2023 constitue le point médian de la mise en œuvre des objectifs et du Programme 2030, et il apparaît que les progrès accomplis en ce qui concerne l'objectif 3, relatif à la santé et au bien-être, sont insuffisants. L'OICS exhorte les gouvernements et les organisations internationales et régionales à donner suite aux recommandations qu'il leur adresse dans son Rapport annuel pour 2023. Il encourage aussi les organisations de la société civile à en tenir compte dans leur action. Tout un chacun a le droit de jouir du meilleur état de santé possible. Pour que la santé et le bien-être de tous et de toutes deviennent réalité, les gouvernements doivent, avec le concours de la communauté internationale et de la société civile, traduire leur volonté politique et leurs engagements en actes.

Le Président de l'Organe international de contrôle des stupéfiants

**Jallal Toufiq**





Pour information seulement — document sans caractère officiel

## **SELON L'ORGANE INTERNATIONAL DE CONTRÔLE DES STUPÉFIANTS, INTERNET PRÉSENTE À LA FOIS DES DIFFICULTÉS ET DES PERSPECTIVES POUR LE CONTRÔLE DES DROGUES, LA PRÉVENTION ET LE TRAITEMENT**

S'agissant tant de contrôle des drogues que de prévention et de traitement de l'usage de drogues, l'ère d'Internet présente pour la communauté internationale à la fois des difficultés et des perspectives, indique l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) dans son Rapport annuel pour 2023. L'évolution de la situation en matière de trafic de drogues en ligne pose de nouveaux défis. Cependant, les plateformes en ligne ouvrent aussi des possibilités pour ce qui est de prévenir l'usage non médical de drogues, de sensibiliser aux méfaits de cet usage et d'appuyer les initiatives de santé publique.

Internet et surtout les médias sociaux ont entraîné une hausse de la disponibilité de drogues sur le marché illicite, et les groupes criminels exploitent les plateformes en ligne aux fins du trafic. La disponibilité en ligne de fentanyl et d'opioïdes synthétiques est très inquiétante, considérant la forte puissance de ces produits et le risque de décès par surdose qui y est lié.

Les technologies de chiffrement et les innovations auxquelles on assiste dans ce domaine compliquent redoutablement la tâche aux services de détection et de répression qui surveillent les activités en ligne liées à la drogue et poursuivent quiconque s'en rend coupable. Celles et ceux qui enfreignent la loi tirent par ailleurs parti des lacunes des réglementations nationales et des différences entre elles.

L'OICS est en première ligne des efforts visant à favoriser la coopération entre les gouvernements et les entreprises en ligne pour lutter contre l'utilisation des plateformes de commerce électronique légitimes aux fins du trafic de drogues.

Les formations et informations fournies par l'OICS sur les annonces Internet suspectes dans le cadre d'initiatives telles que le Programme GRIDS, le Système IONICS et le Système de notification des incidents concernant les précurseurs (PICS) ont abouti à la saisie de drogues et de précurseurs et au démantèlement de réseaux criminels.

### **Les traités relatifs au contrôle des drogues sont toujours d'actualité à l'ère d'Internet**

Deux des trois traités relatifs au contrôle des drogues ont été adoptés avant l'avènement d'Internet, et le troisième l'a été avant que les grands changements liés aux technologies de l'information et des communications ne prennent une ampleur mondiale. Internet offre à la fois des moyens de poursuivre les objectifs des conventions et des moyens de les compromettre.

Dès l'année 2000, la Commission des stupéfiants a adopté une résolution sur l'utilisation impropre du World Wide Web par les acteurs du commerce illicite de drogues. En 2009, l'OICS a publié les Principes directeurs à l'intention des gouvernements pour la prévention de la vente illégale via l'Internet de substances placées sous contrôle international.





Pour information seulement — document sans caractère officiel

En ce qui concerne le trafic et l'approvisionnement en précurseurs chimiques et en équipements destinés à la fabrication illicite de drogues, le rôle d'Internet n'a pas encore bouleversé les filières, mais il évolue et pourrait encore s'étendre à l'avenir. La coopération internationale est essentielle pour lutter contre ce phénomène en expansion.

## Possibilités offertes par Internet pour prévenir l'usage non médical de drogues

La télémédecine et les cyberpharmacies illustrent bien l'ambivalence d'une situation qui comporte à la fois des difficultés et des opportunités. L'une comme les autres offrent un énorme potentiel pour ce qui est d'améliorer l'accès aux soins de santé, mais elles permettent en même temps à des acteurs illégitimes de se dissimuler parmi les prestataires légitimes.

La télémédecine, mode de prestation de soins de santé en plein essor, peut aider à atteindre les patientes et patients souffrant de troubles liés à l'usage de drogues, et la prestation en ligne de services de traitement de cet usage est très prometteuse.

Sur les forums de discussion consacrés aux questions de drogue, des gens échangent des astuces et des conseils de dosage. Si ce partage de connaissances peut aider à réduire les conséquences néfastes de l'usage de drogues, il est peu probable qu'il bénéficie aux personnes les plus vulnérables.

Les services d'analyse de drogues, qui vérifient la composition d'échantillons, peuvent émettre des alertes sur Internet, et toucher ainsi un plus grand nombre de personnes, lorsqu'ils découvrent que des drogues sont additionnées de substances dangereuses ou sont anormalement puissantes. Ces informations peuvent sauver des vies.

Cela étant, on trouve aussi en ligne la marche à suivre pour fabriquer des drogues. Des instructions sur le moyen d'extraire, à partir de produits finis pouvant être achetés légalement, des précurseurs servant à fabriquer de la méthamphétamine y ont déjà été publiées.

## Défis posés par Internet en matière de contrôle des drogues

Les personnes qui se livrent au trafic de drogues peuvent toucher un large public à l'échelle mondiale en proposant leurs produits sur les médias sociaux et d'autres plateformes en ligne. Ne serait-ce que par leur ampleur, les communications passant par ces plateformes rendent la surveillance extrêmement difficile pour les organismes de réglementation, même lorsqu'elles laissent des traces numériques.

Il est compliqué d'intenter une action en justice et d'engager des poursuites en cas d'infractions de trafic commises en ligne. Les délinquantes et délinquants peuvent transférer leurs activités vers des territoires où la répression est moins forte et où les sanctions pénales sont moins sévères, ou s'installer dans des pays d'où ils pourront échapper à l'extradition.

Les services de détection et de répression ont obtenu de bons résultats en ayant recours à des techniques d'enquête innovantes, telles que l'affichage de fausses publicités pour des précurseurs ou des produits chimiques non soumis à contrôle et la conduite d'opérations d'infiltration destinées à la collecte d'informations sur les acheteurs et les vendeurs potentiels de produits chimiques apparentés.





Pour information seulement — document sans caractère officiel

En Europe, des groupes criminels organisés ont exploité aux fins du trafic de drogues des technologies reposant sur Internet, à savoir smartphones modifiés ou « cryptophones » aux méthodes de chiffrement avancées. Ils pensaient ainsi communiquer en toute confidentialité, mais les services de détection et de répression sont parvenus à déchiffrer leurs conversations et ont arrêté plusieurs cibles de premier plan à partir de 2021. Rien qu'en France, la Gendarmerie nationale a intercepté plus de 120 millions de messages écrits provenant de 60 000 téléphones portables, et les données ainsi recueillies ont permis de remonter jusqu'à plus d'une centaine de pays.

## Cryptomarchés

Les cryptomarchés sont des places de marché en ligne hébergées sur le Deep Web qui permettent aux gens de naviguer sur Internet de manière anonyme et, grâce au chiffrement, de masquer les courriels échangés et les cryptomonnaies utilisées pour le paiement. En 2021, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) a estimé que la valeur totale du commerce de drogues sur les cryptomarchés s'élevait à quelque 315 millions de dollars des États-Unis par an.

Les acheteurs et acheteuses indiquent recourir à ces marchés parce qu'ils donnent accès à des drogues d'une qualité plus prévisible. Les transactions y sont perçues, tant du côté de l'achat que de la vente, comme présentant moins de risques d'escroquerie, de violence physique ou de menaces que les échanges réalisés dans la rue. Les cryptomarchés desservent principalement les marchés nationaux, et les personnes qui achètent peuvent récupérer les drogues sans jamais rencontrer celles qui vendent.

Malgré plusieurs arrestations amplement médiatisées de personnes qui administraient des cryptomarchés, ceux-ci ont fait preuve de résilience, en dépit de leur volatilité.

## Plus grande disponibilité locale grâce aux médias sociaux

Diverses plateformes de médias sociaux conventionnelles sont utilisées par de petits revendeurs pour écouler à l'échelle locale des drogues illicites et des substances non soumises à contrôle. On ignore toutefois l'ampleur du phénomène, ainsi que les pays où il est le plus fréquent. Ce qui est clair, c'est que ces contenus inappropriés qui font la promotion de l'usage de drogues sont largement accessibles aux enfants et au public adolescent.

L'achat de drogues via les médias sociaux peut commencer par la recherche de hashtags liés à la drogue ou par le suivi de comptes où des drogues sont offertes à la vente. Grâce aux applications de messagerie assurant un chiffrement de bout en bout et permettant l'envoi de messages éphémères, qui disparaissent après un certain temps, ou aux réseaux privés virtuels, les vendeurs et vendeuses peuvent entrer rapidement et facilement en contact avec des acheteurs et acheteuses se trouvant à proximité, auxquels ils peuvent même proposer une livraison à domicile.

Cette distribution à échelle de plus en plus locale, dans des délais réduits, pourrait entraîner des changements plus radicaux que d'autres modèles d'approvisionnement de drogues illicites reposant sur Internet.





Pour information seulement — document sans caractère officiel

## Plateformes de commerce électronique légitimes

Ces dernières années, dans le cadre de ses projets mondiaux, l'OICS a encouragé la coopération volontaire entre les gouvernements et les entreprises de commerce électronique, afin d'éviter que les services fournis par celles-ci ne servent à la vente illicite de précurseurs, de nouvelles substances psychoactives et d'opioïdes synthétiques à usage non médical. Ces projets consistent à surveiller, sur les principales plateformes de commerce électronique légitimes, les offres publiées par des vendeurs suspects ainsi que les demandes émanant d'acheteurs potentiels.

Pour soutenir la coopération entre les autorités publiques et le secteur privé, l'OICS a créé, dans le cadre de son Programme GRIDS, deux séries de documents d'orientation contenant des recommandations pratiques et des listes de contrôle faciles à suivre afin d'empêcher que les entreprises les plus exposées au trafic de substances dangereuses ne soient prises pour cibles en ligne. Les secteurs de la fabrication, de la commercialisation, de la circulation et de la monétisation, ainsi que les services liés à Internet, sont considérés comme vulnérables à cet égard.

Entre autres résultats concrets, il a été procédé à des arrestations et à des saisies de tramadol et de chlorhydrate de kétamine fortement dosés qui avaient été mis en vente sur une importante plateforme de commerce électronique dans un pays africain. En Amérique latine, une grande société de commerce électronique a repéré de multiples offres suspectes d'une substance végétale non soumise à contrôle, le kratom, ce qui a permis d'identifier et d'arrêter le vendeur en ligne. Ce type d'enquêtes exige beaucoup de moyens et, dans bien des cas, les plateformes contactées se contentent de supprimer les annonces en question, généralement sous vingt-quatre heures.

## Cyberpharmacies

Les médicaments soumis à prescription font couramment l'objet de recherches sur Internet, et on estime la valeur du commerce mondial de produits pharmaceutiques illicites à 4,4 milliards de dollars des États-Unis. La simple requête « pharmacie », « pharma » ou « pharm » peut conduire à des sites Web de pharmacies, illégaux pour la plupart, qui proposent à la vente des substances soumises à prescription mais aussi des drogues illicites.

Les cyberpharmacies illicites constituent une menace pour la sécurité des malades à l'échelle mondiale car elles leur vendent directement, sans ordonnance, des médicaments d'origine douteuse. De récentes études montrent que les deux tiers des pays du monde ne disposent d'aucune loi réglementant expressément les ventes de produits médicaux sur Internet.

Rien ne garantit la qualité des produits achetés en ligne. Les consommateurs et consommatrices n'ont aucun moyen de savoir si les produits achetés auprès de cyberpharmacies sont contrefaits, non autorisés, voire illégaux. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) estime que la moitié des médicaments achetés sur des sites illégaux sont des produits de contrefaçon.





Pour information seulement — document sans caractère officiel

## Recommandations

L'OICS encourage les gouvernements à tirer parti de toute la gamme d'outils et de programmes qu'il met à leur disposition pour les aider à lutter contre le trafic de drogues par Internet. Il suggère que, pour prévenir l'usage impropre de substances chez les jeunes en particulier, les gouvernements mènent des campagnes de prévention sur les médias sociaux.

La distribution de drogues en ligne étant par nature d'ampleur mondiale, identifier les nouvelles menaces et concevoir des réponses efficaces demande une action concertée. L'OICS appelle les organisations internationales, les gouvernements nationaux, les organismes de réglementation et les entreprises privées travaillant dans les secteurs concernés à coopérer davantage face à l'évolution de ces menaces.



Pour information seulement — document sans caractère officiel

## **LES DONNÉES DONT DISPOSE L'OICS CONFIRMENT LA PERSISTANCE D'INÉGALITÉS DANS L'USAGE DE MÉDICAMENTS À BASE D'OPIOÏDES POUR LE TRAITEMENT DE LA DOULEUR**

Les données communiquées à l'OICS confirment les disparités persistantes entre les régions en ce qui concerne la consommation des principaux analgésiques opioïdes servant à traiter la douleur (codéine, dextropropoxyphène, dihydrocodéine, fentanyl, hydrocodone, hydromorphone, cétobémidone, morphine, oxycodone, péthidine, tilidine et trimépéridine). La consommation de ces substances est presque exclusivement limitée à l'Europe occidentale, à l'Amérique du Nord, à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande. Dans les autres régions, les niveaux de consommation sont souvent insuffisants pour répondre aux besoins médicaux de la population.

### **Les déséquilibres régionaux ne découlent pas de pénuries de matières premières**

Ces déséquilibres régionaux ne sont pas dus à une pénurie de matières premières opiacées. L'offre est plus que suffisante pour satisfaire la demande signalée par les gouvernements à l'OICS, mais celui-ci constate que, dans bien des pays, les évaluations ne reflètent peut-être pas exactement les besoins médicaux réels de la population.

À des fins de comparaisons, l'OICS se réfère à un indicateur, à savoir le nombre de doses quotidiennes déterminées à des fins statistiques par million d'habitants (S-DDD<sub>pm</sub>) consommées au niveau régional, qui est calculé à partir de la population totale des pays qui signalent leur consommation d'analgésiques opioïdes et des quantités totales déclarées comme ayant été consommées. En 2022, la consommation déclarée dans certains pays d'Amérique du Nord, d'Europe occidentale et centrale et d'Océanie a porté les moyennes régionales à 15 467 S-DDD<sub>pm</sub> en Amérique du Nord, 9 720 S-DDD<sub>pm</sub> en Europe occidentale et centrale et 5 327 S-DDD<sub>pm</sub> en Océanie. L'Amérique du Nord reste la région où la consommation d'opioïdes pour la prise en charge de la douleur est la plus élevée au monde. En comparaison, les niveaux de consommation moyens d'Asie de l'Est et du Sud-Est, d'Amérique centrale et des Caraïbes, d'Afrique et d'Asie du Sud étaient inférieurs à 220 S-DDD<sub>pm</sub>.

### **Consommation insuffisante d'analgésiques opioïdes en Asie de l'Est et du Sud-Est, en Amérique centrale et dans les Caraïbes, en Afrique et en Asie du Sud**

D'après l'OICS, les niveaux de consommation d'analgésiques opioïdes sont insuffisants s'ils sont compris entre 100 et 200 S-DDD<sub>pm</sub> et très insuffisants s'ils sont inférieurs à 100 S-DDD<sub>pm</sub>. À cette aune, on peut donc considérer comme particulièrement préoccupants les niveaux moyens de consommation signalés en 2022 en Asie de l'Est et du Sud-Est (217 S-DDD<sub>pm</sub>), en Amérique centrale et dans les Caraïbes (170 S-DDD<sub>pm</sub>), en Afrique (62 S-DDD<sub>pm</sub>) et en Asie du Sud (16 S-DDD<sub>pm</sub>).

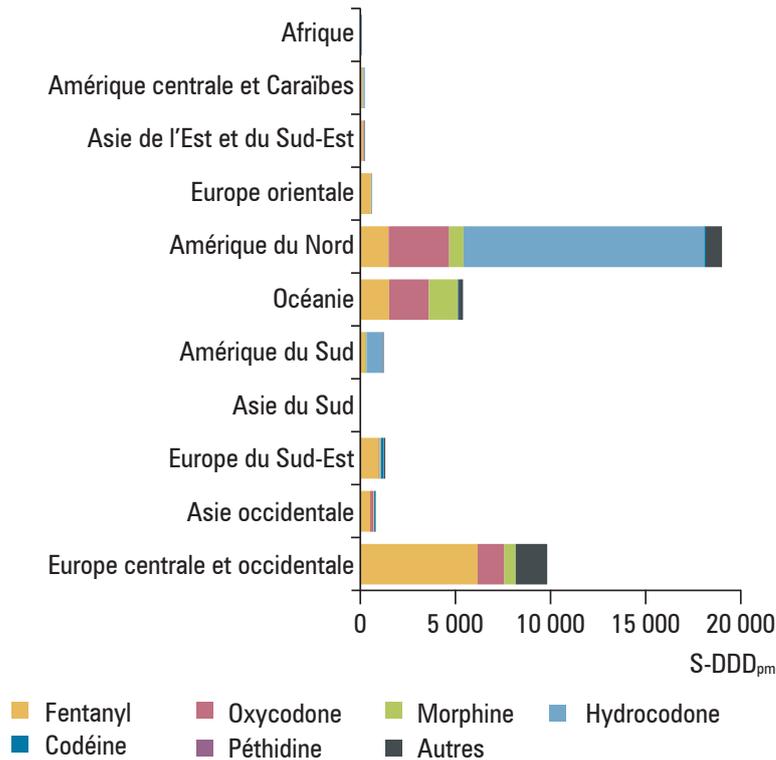
L'OICS souligne qu'il est urgent d'accroître la disponibilité des analgésiques opioïdes et l'accès à ces substances et d'en améliorer la prescription et l'usage, en particulier dans les pays signalant des niveaux de consommation insuffisants et très insuffisants. Il appelle de ses vœux des politiques publiques ciblées bénéficiant de l'appui des gouvernements, des systèmes et des professions de santé, de la société civile, de l'industrie pharmaceutique et de la communauté internationale.





Pour information seulement — document sans caractère officiel

**Consommation de codéine<sup>a</sup>, de fentanyl, d'hydrocodone, de morphine, d'oxycodone, de péthidine et d'autres opioïdes dans toutes les régions, exprimée en S-DDD<sub>pm</sub>, 2022**



<sup>a</sup>Seule la codéine servant directement à soulager la douleur est prise en compte, à l'exclusion de celle utilisée dans les préparations inscrites au Tableau III.

**Le manque de données sur la consommation de substances psychotropes empêche d'évaluer la disponibilité des médicaments contenant de telles substances**

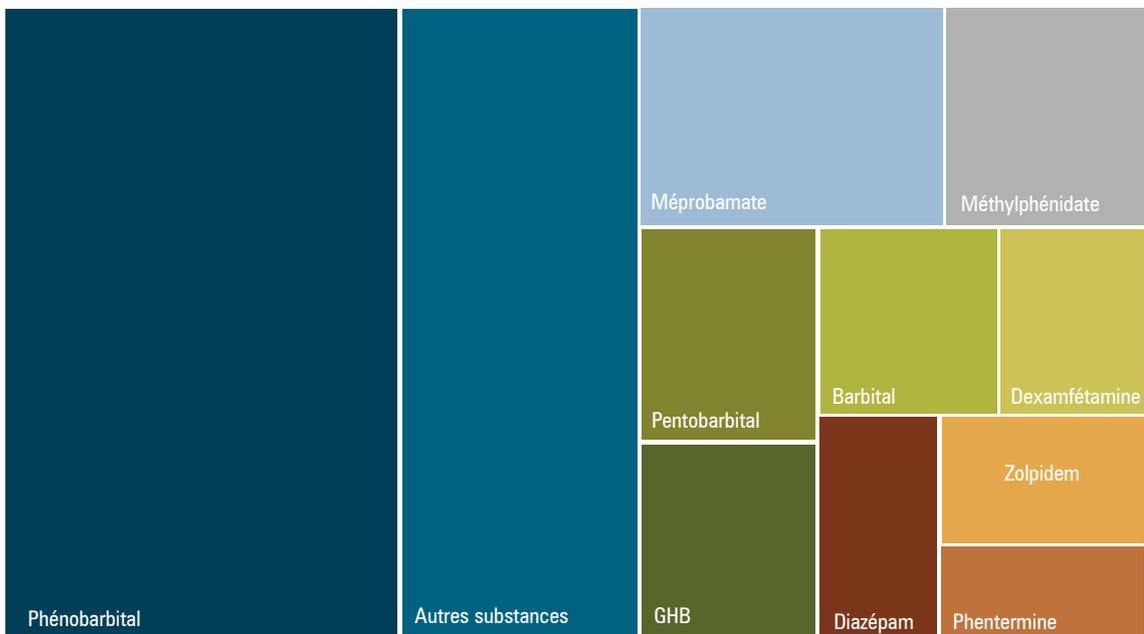
Les données disponibles sur la consommation de substances psychotropes placées sous contrôle international et utilisées dans le traitement des maladies mentales et neurologiques étant limitées, il est difficile de déterminer les niveaux de disponibilité de ces substances dans certaines régions du monde. Là où des données sont disponibles, les niveaux de consommation ont fluctué en fonction des pays et des substances. Par exemple, la consommation déclarée de méthylphénidate a augmenté en 2022 dans plusieurs pays. En revanche, celle de diazépam et de phénobarbital a diminué, et les pays ont été moins nombreux à communiquer des données cette année-là. C'est en Europe que la consommation déclarée de zolpidem a été la plus élevée en 2022, même si certains pays d'Amérique du Sud ont enregistré des pics de consommation notables.



Pour information seulement — document sans caractère officiel

S’agissant de fabrication, comme depuis plusieurs années, 10 substances ont représenté 80 % du poids brut de substances psychotropes soumises à contrôle international fabriquées en 2022. Avec 364 tonnes, le phénobarbital a représenté à lui seul environ 35 % de la fabrication mondiale. Sur les 1 049,3 tonnes de substances psychotropes placées sous contrôle international fabriquées cette année-là, 863,8 tonnes étaient des sédatifs, 160,3 tonnes des stimulants et 25,2 tonnes des hallucinogènes, des analgésiques et d’autres substances.

**Parts respectives des principales substances psychotropes placées sous contrôle international fabriquées, en poids brut, 2022**



En 2022, le volume global des échanges de substances psychotropes placées sous contrôle international s’est maintenu à des niveaux similaires à ceux des années précédentes, les substances concernées en premier lieu étant le diazépam, le midazolam, le phénobarbital, l’alprazolam et le clonazépam, dont plus de 135 pays et territoires ont déclaré des importations. Toutefois, ces informations sont insuffisantes pour déterminer si les quantités échangées permettent de répondre aux besoins médicaux réels de ces pays.

L’OICS insiste sur la nécessité d’améliorer les données relatives à la consommation de substances psychotropes et demande aux gouvernements de prendre les mesures voulues pour que leurs autorités chargées du contrôle des drogues aient les moyens de recueillir et de communiquer de telles données. Celles-ci sont indispensables à l’OICS et à la communauté internationale pour mieux comprendre les niveaux de disponibilité des principales substances psychotropes, notamment du phénobarbital, du diazépam et du midazolam, dans toutes les régions du monde.



Pour information seulement — document sans caractère officiel

## RAPPORT SUR LES PRÉCURSEURS

### Placement sous contrôle international recommandé pour deux séries de produits chimiques étroitement apparentés

L'OICS a réalisé une évaluation et recommandé le placement sous contrôle international de 16 précurseurs de stimulants de type amphétamine représentant deux groupes de produits chimiques étroitement apparentés. En application de la résolution 65/3 de la Commission des stupéfiants, cette proposition d'inscription aux Tableaux, la première du genre, vise à empêcher les fabricants de drogues illicites de remplacer certains produits chimiques placés sous contrôle par des produits de substitution étroitement apparentés. Le Rapport sur les précurseurs pour 2023 présente certaines des données que l'OICS a recueillies avant de décider de faire cette recommandation. Ces données ont été obtenues notamment dans le cadre d'une opération internationale de collecte de renseignements ayant pour nom de code « opération Backup », ou bien elles ont été tirées de lois de pays qui soumettent déjà ces substances étroitement apparentées à un contrôle national strict.

### Précurseurs du fentanyl : évolution du contrôle international et tendances des saisies

À la demande des États-Unis, l'OICS a procédé à une évaluation de deux précurseurs du fentanyl, la 4-pipéridone et la 1-boc-4-pipéridone, et décidé de recommander leur placement sous contrôle international. Le Rapport contient également une analyse des dernières données disponibles sur les saisies internationales de précurseurs du fentanyl, indiquant pour 2023 une augmentation de la présence en Amérique du Nord de ceux qui ne sont pas placés sous contrôle.

*En mars 2024, la Commission des stupéfiants votera sur le placement des 18 substances (16 précurseurs de type amphétamine et 2 précurseurs du fentanyl) sous contrôle international par leur inscription au Tableau I de la Convention de 1988.*

### Mesures contre le détournement de produits chimiques et d'équipements

Il faut informer des secteurs industriels de plus en plus variés de la possibilité qu'ils soient pris pour cibles par les trafiquants qui cherchent à détourner des produits chimiques et des équipements susceptibles d'être utilisés dans la fabrication illicite de drogues. L'OICS encourage donc les gouvernements à analyser leur paysage industriel national afin de mieux connaître les entreprises concernées. Dans son Rapport sur les précurseurs, l'OICS recommande en outre aux autorités nationales d'utiliser le Système PEN Online Light, une plateforme qui permet l'échange volontaire d'informations sur les exportations de produits chimiques ne faisant pas l'objet d'un contrôle.





Pour information seulement — document sans caractère officiel

## Zones de conflit, zones franches et changements politiques

Le rapport de cette année présente des exemples des difficultés rencontrées en matière de contrôle des précurseurs du fait de changements intervenus au niveau politique ou dans le statut de divers pays et territoires partout dans le monde. Il cite par exemple l'insuffisance des données disponibles sur les précurseurs de la méthamphétamine en Afghanistan, ainsi que l'inexistence d'audits et d'inspections dans certaines zones franches. Dans son rapport, l'OICS recommande plusieurs mesures pour remédier à ces problèmes.

## L'extraction de cocaïne continue d'être signalée en dehors de l'Amérique du Sud

Les saisies importantes de précurseurs de la cocaïne réalisées en dehors de l'Amérique du Sud montrent qu'il existe des laboratoires d'extraction de grande envergure en Europe, et que la tendance est à la sophistication et à l'optimisation des processus.





Pour information seulement — document sans caractère officiel

## FAITS MARQUANTS PAR RÉGION

### Afrique

**La disponibilité des stupéfiants et des substances psychotropes à des fins médicales en Afrique reste un sujet de préoccupation.** L'OICS redit qu'il importe d'améliorer la disponibilité des substances placées sous contrôle international et l'accès à ces substances à des fins médicales.

**Le rôle de l'Afrique, en particulier de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale, en tant que région de transit de la cocaïne, s'est considérablement accru.** Les saisies ont atteint un niveau record en 2021.

**Le trafic et le mésusage de tramadol constituent un problème croissant dans certains pays africains.** Le tramadol est un opioïde synthétique qui n'est pas placé sous contrôle international.

**Les gouvernements africains progressent dans le traitement des troubles liés à l'usage de substances.** Il reste difficile d'évaluer l'ampleur du mauvais usage des médicaments et d'estimer avec précision le nombre de personnes bénéficiant d'un traitement sur le continent.

### Amériques

#### Amérique centrale et Caraïbes

**La région de l'Amérique centrale et des Caraïbes connaît un niveau élevé de violence armée et d'insécurité.** Cette situation est souvent liée aux activités des cartels de la drogue et des gangs de rue et à la concurrence violente qu'ils se livrent.

**L'élaboration de politiques de lutte contre la drogue fondées sur des données probantes peut être entravée par l'absence d'enquêtes récentes sur l'ampleur de l'usage de drogues dans la plupart des pays d'Amérique centrale et des Caraïbes.** Par ailleurs, les plans nationaux de lutte contre la drogue d'un certain nombre de pays de la région pourraient ne plus être adaptés à la situation actuelle.

**Les pays d'Amérique centrale et des Caraïbes sont de plus en plus utilisés pour le trafic de cocaïne vers l'Europe.** On assiste à un resserrement des liens entre le trafic de drogues et celui d'armes à feu, ce qui constitue un défi majeur pour la stabilité et la sécurité dans la région.

#### Amérique du Nord

**La crise des opioïdes a continué d'avoir de graves conséquences en Amérique du Nord.** Un nombre croissant de décès liés aux opioïdes est imputable au fentanyl fabriqué illicitement, souvent mélangé à d'autres drogues de synthèse.

**Les États-Unis ont lancé la Coalition mondiale contre les menaces liées aux drogues de synthèse.** L'initiative vise à prévenir la fabrication et le trafic illicites de drogues synthétiques, à détecter les nouvelles tendances en matière de drogues, à cerner les modes de consommation et à faire face aux répercussions sur la santé publique.





Pour information seulement — document sans caractère officiel

**Le Mexique continue de connaître des niveaux élevés de violence, en particulier d’homicides.** Cette situation résulte principalement des activités illicites liées à la drogue auxquelles se livrent les cartels et les bandes criminelles.

## Amérique du Sud

**Les organisations de trafiquants de drogue continuent d’étendre leurs activités dans le bassin amazonien à l’exploitation minière et forestière illégale et au trafic d’espèces sauvages.** Ces activités mettent en danger les populations autochtones et vont de pair avec la corruption, les extorsions, la fraude et le blanchiment d’argent, ainsi que les homicides, les agressions violentes, les violences sexuelles et le travail forcé.

**La culture illicite du cocaïer atteint des niveaux record en Colombie et au Pérou.** La superficie cultivée en Colombie a augmenté de 13 % pour atteindre un deuxième record consécutif de 230 000 hectares. Une superficie record de 95 008 hectares de cultures illicites de cocaïer a été signalée au Pérou pour 2022, ce qui représente une augmentation de 18 % par rapport à 2021 ; cette évolution concerne plus particulièrement l’Amazonie péruvienne.

**Dans l’État plurinational de Bolivie, la superficie consacrée à cette culture illicite a diminué de 2 %**, passant de 30 500 hectares en 2021 à 29 900 hectares en 2022. Soixante et un pour cent des superficies cultivées se trouvaient dans la province de Los Yungas de La Paz.

**L’État plurinational de Bolivie a demandé un examen du classement de la feuille de coca.** Le Secrétaire général de l’Organisation des Nations Unies a reçu de l’État plurinational de Bolivie une demande le priant d’enclencher le processus d’examen critique du classement actuel de la feuille de coca comme stupéfiant au Tableau I de la Convention de 1961 telle que modifiée.

## Asie

### Asie de l’Est et du Sud-Est

**La culture illicite du pavot à opium et la fabrication illicite de méthamphétamine figurent parmi les principaux problèmes liés aux drogues que connaît l’Asie de l’Est et du Sud-Est.**

**La prévalence de l’usage de drogues en Asie de l’Est et du Sud-Est est restée importante.** Le cannabis est la drogue la plus consommée, devant la méthamphétamine et d’autres substances de type amphétamine.

**Plusieurs pays et territoires de la région ont modifié leur réglementation relative au cannabis.**

**La Malaisie a officiellement supprimé la condamnation automatique à la peine de mort ou à la réclusion à perpétuité pour les infractions liées aux drogues.**

**La fabrication et le trafic illicites de kétamine restent un sujet de préoccupation dans la région.** Les saisies de cette substance, qui n’est pas placée sous contrôle international, ont presque triplé en 2022 par rapport à 2021, et les laboratoires clandestins de fabrication illicite se sont multipliés.





Pour information seulement — document sans caractère officiel

## Asie du Sud

**L'Asie du Sud semble être de plus en plus la cible du trafic de méthamphétamine fabriquée illicitement en Afghanistan et destinée à l'Europe et à l'Océanie.**

**Le produit du trafic de drogue est utilisé pour financer le terrorisme, soutenir des groupes armés et attiser la violence politique en Asie du Sud.** C'est ce que montrent les enquêtes menées dans la région. Des cas de trafic mixte de drogues et d'armes ont été signalés.

**On estime que 1,1 % des personnes âgées de 16 à 64 ans en Asie du Sud consomment des opiacés.** Cette prévalence représente presque le double de la moyenne mondiale estimée (0,6 %).

**L'Asie du Sud reste la région où les niveaux de consommation d'analgésiques opioïdes prescrits à des fins médicales sont les plus faibles au monde.**

## Asie occidentale

**En Afghanistan, la récolte d'opium a enregistré une chute spectaculaire en 2023 en raison d'une diminution de la culture du pavot à opium** qui découle de l'application stricte d'une interdiction de la culture illicite de plantes servant à fabriquer des drogues annoncée par les autorités de facto du pays en avril 2022. Il convient de soutenir des solutions de développement alternatif, car les agriculteurs afghans concernés n'ont pas forcément d'autres sources de revenus.

**La méthamphétamine fabriquée en Afghanistan atteint de plus en plus les marchés mondiaux.** La méthamphétamine d'origine afghane alimente désormais les marchés d'Asie du Sud-Ouest, d'Asie de l'Est et du Sud-Est, d'Asie du Sud, d'Asie centrale et du Caucase du Sud, d'Afrique, d'Europe et d'Océanie. L'usage de méthamphétamine a augmenté en Asie du Sud-Ouest.

**La fabrication, le trafic et l'usage illicites de drogues de synthèse, notamment de nouvelles substances psychoactives et de produits pharmaceutiques, continuent de poser d'importants problèmes dans les pays d'Asie occidentale.** La sous-région de l'Asie centrale est particulièrement touchée.

**Le trafic et l'usage de « captagon » contrefait continuent de toucher gravement le Moyen-Orient.** Ce problème est encore exacerbé par l'instabilité politique et les conflits en cours dans certaines parties de la sous-région.

## Europe

**La quantité et la variété des substances disponibles sur les marchés des drogues illicites en Europe posent un énorme problème de santé publique.** Elles posent également de nouvelles difficultés en matière de détection et de répression, de réglementation et de prestation des traitements et des services visant à limiter les conséquences sanitaires et sociales néfastes de l'usage de drogues.

**Plusieurs pays européens ont continué à mettre en place des marchés réglementés du cannabis à des fins non médicales.** Or, ces programmes ne semblent pas conformes aux conventions relatives au contrôle des drogues.





Pour information seulement — document sans caractère officiel

**L'usage non médical de la kétamine s'étant développé dans plusieurs pays européens, le nombre de personnes ayant besoin d'un traitement a augmenté.** Il est nécessaire de surveiller étroitement cette substance et de poursuivre la collaboration internationale pour lutter contre sa distribution illicite.

**En 2021, les États membres de l'Union européenne ont dû faire face à un accroissement alarmant du trafic et des interceptions de drogues illicites.** Les saisies cumulées de cocaïne ont atteint un niveau sans précédent, s'établissant à 303 tonnes au total.

## Océanie

**De simples sites de transit le long des itinéraires de trafic de drogue, les États insulaires du Pacifique sont devenus des marchés de destination pour les drogues synthétiques.** Cette situation pose des difficultés importantes aux populations locales et aux systèmes de santé publique. Les services de détection et de répression et les services des douanes de ces pays ont, en effet, signalé de nombreuses saisies de drogues, en particulier de cannabis et de méthamphétamine. La criminalité transnationale organisée, notamment le trafic de drogues, est considérée comme l'un des problèmes les plus épineux auxquels est confrontée la région du Pacifique.

**Des groupes criminels organisés transnationaux ont tenté de transporter des quantités sans précédent de cocaïne vers l'Australie.** Toutefois, le marché de la méthamphétamine est resté le principal marché de drogues illicites. Les services de détection et de répression ont souligné la nécessité de lutter contre la criminalité organisée et la violence liées au trafic de grandes quantités de drogues dans la région.

**La disponibilité de stupéfiants et de substances psychotropes à des fins médicales est insuffisante dans certains pays de la région.** L'OICS souligne qu'il est important de garantir une disponibilité suffisante des substances placées sous contrôle international à des fins médicales et demande aux pays qui ne sont pas parties aux conventions internationales relatives au contrôle des drogues — ceux-ci sont concentrés en Océanie — de prendre les mesures qui s'imposent en vue d'adhérer aux traités et de les appliquer pleinement.





Pour information seulement — document sans caractère officiel

## INITIATIVES DE L'OICS À L'APPUI DES ÉTATS MEMBRES

### « INCB Learning »

Initiative de l'OICS, le programme « INCB Learning » vise à renforcer la capacité des gouvernements à évaluer et à prévoir leurs besoins en substances placées sous contrôle international destinées à des fins médicales, scientifiques et industrielles, conformément aux trois traités internationaux relatifs au contrôle des drogues, et à assurer la disponibilité des stupéfiants et des substances psychotropes à des fins médicales et scientifiques tout en empêchant leur usage improprie. Le programme se compose de cinq modules d'apprentissage en ligne (en anglais, espagnol, français et russe, ainsi qu'en portugais), auxquels s'ajoutent des formations et des séminaires virtuels et en personne.

Dans le cadre du programme « INCB Learning » ont été organisées en 2023 une formation en personne pour 34 fonctionnaires de six pays d'Amérique centrale et des Caraïbes et une formation virtuelle pour des fonctionnaires de sept pays russophones.

Au 1<sup>er</sup> novembre 2022, 1 462 fonctionnaires, dont plus de la moitié de femmes (54 %), de 154 pays et territoires s'étaient inscrits aux modules en ligne « INCB Learning ». L'OICS encourage les gouvernements à inscrire à ces modules les membres du personnel de leurs autorités nationales compétentes.

### Programme mondial d'interception rapide des substances dangereuses (GRIDS)

Les réseaux de points focaux du Programme mondial d'interception rapide des substances dangereuses (GRIDS) de l'OICS forment la solide infrastructure qui permet l'échange rapide d'informations et d'alertes et l'acquisition de renseignements, ce qui facilite la conduite d'opérations à l'appui des enquêtes et du démantèlement des groupes criminels organisés se livrant au trafic de substances dangereuses non placées sous contrôle, telles que les nouvelles substances psychoactives et les opioïdes synthétiques à usage non médical.

Du fait de l'élargissement du réseau de points focaux dans le cadre du programme, on a dénombré en 2023 plus de 77 000 incidents signalés en temps réel par l'intermédiaire de la plateforme IONICS de l'OICS. Les gouvernements ont ainsi pu mener des enquêtes et des analyses qui ont permis de saisir des substances dangereuses, d'arrêter des trafiquants, de lancer des poursuites et de déstabiliser des réseaux internationaux de trafic.

En 2022 et 2023, l'OICS a mené l'opération « Knockout », qui visait à déterminer les points de départ et de destination du trafic mondial de 1,4-butanediol, de carisoprodol, de flubromazépam, de *gamma*-butyrolactone et de kétamine, substances qui ont été associées dans plusieurs pays à des agressions sexuelles facilitées par la drogue. L'opération a mobilisé 160 membres de 76 services d'application de la loi et de la réglementation nationaux et 6 partenaires internationaux. Elle a donné lieu à 671 saisies, qui ont permis d'intercepter au total plus de 785 kg et 225 litres de drogues sur toute la durée de l'opération.





Pour information seulement — document sans caractère officiel

L'an passé, l'OICS a organisé dans le cadre du Programme GRIDS 26 formations qui ont été suivies par plus de 500 agents et agentes de première ligne. Elles étaient conduites par le personnel technique régional basé en Égypte, en Inde, au Mexique, au Nigéria et en Thaïlande et portaient sur la manipulation et la saisie en toute sécurité des opioïdes, ainsi que sur l'échange d'informations à l'aide des plateformes IONICS et GRIDS.

Au cours de l'année écoulée, cinq alertes mondiales et notices spéciales ont été émises dans le cadre du Programme GRIDS pour inciter les autorités législatives et réglementaires et leurs homologues du secteur privé à prendre des mesures volontaires. L'une de ces alertes signalait l'apparition d'un trafic de tianeptine, une substance ayant des effets similaires à ceux des opioïdes, et d'un trafic de bromazolam et de flunitrazolam, deux nouvelles triazolobenzodiazépines sans usage légitime connu.

## Programme de contrôle des précurseurs de l'OICS

### Comprendre les paysages nationaux des entreprises liées aux précurseurs pour prévenir la prolifération des produits chimiques non inscrits aux Tableaux

S'appuyant sur ses outils et ressources, l'OICS coopère avec les gouvernements pour avoir une meilleure connaissance des paysages nationaux du secteur des précurseurs, en particulier des entreprises qui ne sont pas encore soumises à agrément ou autrement réglementées en vertu des lois nationales sur les précurseurs, mais qui utilisent des produits chimiques qui pourraient également servir à la fabrication de drogues illicites en remplacement de précurseurs placés sous contrôle.

### L'opération « Insight » met au jour les pratiques ayant cours dans les zones franches

Les zones franches favorisent le commerce et l'industrie grâce à une fiscalité simplifiée et réduite. Cependant, elles sont également exposées au trafic de drogues et de précurseurs chimiques. L'opération « Insight », menée conjointement avec l'Organisation mondiale des douanes (OMD) et le Programme de contrôle des conteneurs de l'ONUDC et de l'OMD, a contribué à améliorer les connaissances sur les zones franches et à sensibiliser les gouvernements à la nécessité de mettre en place la surveillance prévue à l'article 18 de la Convention de 1988. L'opération a démontré la vulnérabilité des zones franches, qui peuvent être utilisées pour le trafic de précurseurs. En particulier, une saisie d'une quantité importante de préparations pharmaceutiques contenant de la pseudoéphédrine a été signalée en 2022, en lien avec l'une de ces zones.











## ORGANE INTERNATIONAL DE CONTRÔLE DES STUPÉFIANTS

L'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) est l'organe indépendant chargé de suivre l'application des conventions internationales des Nations Unies relatives au contrôle des drogues. Il a été établi en 1968 conformément à la Convention unique sur les stupéfiants de 1961. Il a eu des prédécesseurs créés par les précédents traités relatifs au contrôle des drogues dès l'époque de la Société des Nations.

Sur la base de ses activités, l'OICS publie un rapport annuel qui est présenté au Conseil économique et social de l'ONU par l'intermédiaire de la Commission des stupéfiants. Il y examine de près la situation en matière de contrôle des drogues dans les diverses régions du monde. Organe impartial, l'OICS s'attache à identifier et à anticiper les tendances dangereuses et propose des mesures à prendre.